

L'animation territoriale : une démarche partagée sur l'emploi et la formation professionnelle en Normandie

L'animation territoriale traduit la volonté de l'Etat et la Région d'articuler les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle en Normandie. Cette démarche, déclinée sur les 17 arrondissements normands, s'appuie sur un nombre limité d'instances de coordination facilitant ainsi la mobilisation et la réactivité des acteurs en respectant les compétences de chacun.

OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

L'Etat et la Région ont pour objectif de développer l'emploi et l'économie en Normandie par la réalisation d'actions concrètes au plus près des entreprises, des territoires et des Normands.

L'animation territoriale apporte des réponses rapides et concertées aux besoins exprimés sur les territoires par les entreprises et les Normands. Elle permet :

- de mobiliser et d'articuler sur les territoires les acteurs et partenaires locaux pour anticiper et accompagner les mutations économiques et répondre ainsi aux besoins de recrutement des entreprises ;
- de faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des actifs et demandeurs d'emploi en développant leurs compétences ;
- de développer l'offre, l'adaptation et la qualité de la formation dans le respect des orientations de l'Etat et de la Région Normandie en fonction des besoins exprimés sur les territoires ;
- d'identifier, d'anticiper et de partager les opportunités et les problématiques de chaque territoire en y apportant des réponses de proximité coordonnées, rapides et efficaces ;
- de déployer les politiques publiques au niveau local tout en garantissant la complémentarité et la cohérence de l'action de l'ensemble des acteurs territoriaux.



Sur chaque arrondissement, les animateurs emploi-formation (AEF) de la Région et les chargés de développement de l'emploi et des territoires (CDET) de la Direccte participent à la territorialisation des politiques de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle. Ils constituent l'un des leviers du développement de l'offre de service en réponse aux besoins des territoires.

ORGANISATION : DEUX INSTANCES COMPLÉMENTAIRES

- Une instance de coordination locale : le Catef

Le comité d'animation territoriale emploi-formation (Catef) est l'instance opérationnelle de coordination locale co-pilotée par l'Etat, représenté par le sous-préfet d'arrondissement secondé par le CDET, et par la Région, représentée par l'animateur emploi-formation.



Cette instance, qui se réunit régulièrement (généralement une fois par trimestre), regroupe les partenaires et les acteurs locaux. Elle définit des priorités d'actions à partir d'un diagnostic de territoire partagé et met en place un plan annuel d'actions avec des objectifs mesurables. Depuis fin 2018, les partenaires sociaux sont associés aux réunions des Catef sur chaque territoire pour renforcer la gouvernance quadripartite de la formation professionnelle.

• **Des groupes de travail**

En fonction des priorités affichées, le plan d'actions est décliné en groupes de travail, pilotés par l'Etat ou la Région ou un partenaire (CCI, EPCI...) en fonction des compétences de chacun et avec un nombre de participants limité pour permettre un travail technique et opérationnel. Il s'agit de définir des priorités d'actions et de mettre en place des actions en s'appuyant sur des groupes de travail mobilisant les acteurs locaux. Par exemple, le groupe « Technique formation » est l'endroit où les besoins de formation des territoires sont consolidés pour une évolution de l'offre de formation.



• **Un outil de pilotage du Pic et du Pric sur les territoires**

Le Catef est l'instance de déploiement territorial du pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric). Il permet l'articulation entre les mesures du plan d'investissement dans les compétences (Pic) national et les actions relevant du Pric, et définit au regard des caractéristiques de la zone d'animation (enjeux stratégiques et économiques, catégorisation de la demande d'emploi, etc.) les projets à mettre en œuvre, notamment dans le cadre des différents appels à projets.

En tant qu'instance de coordination et de concertation régulière réunissant l'ensemble des acteurs, notamment économiques et sociaux, il interrogera le suivi qualitatif et quantitatif global des actions.

• **Un appui technique du Carif-Oref**

Afin de faciliter les travaux de l'animation territoriale, le Carif-Oref de Normandie apporte son soutien par la mise à disposition d'outils communs à partir du site de l'Animation territoriale.

A ce titre, il propose notamment pour chaque arrondissement :

- des données statistiques pour découvrir les spécificités territoriales,
- l'offre de formation professionnelle continue,
- des documents ressources comme la charte de l'animation territoriale et les coordonnées des CDDET de la Direccte et des AEF de la Région,
- un descriptif des différents groupes projets,
- un annuaire des acteurs, de l'emploi, de la formation et de l'orientation,
- les dispositifs en faveur de l'emploi et de la formation ainsi que les aides aux parcours (mobilité, transport, hébergement...),
- des actualités emploi formation.



[http://
animation.cariforefnormandie.fr](http://animation.cariforefnormandie.fr)

Retrouvez sur le site de l'Animation Territoriale toutes les informations statistiques, les actualités, les mesures et dispositifs emploi-formation, l'offre de formation professionnelle continue... pour chaque territoire.

Le site de l'Animation Territoriale en Normandie : un outil de réflexion partagée sur l'emploi et la formation

L'ANIMATION TERRITORIALE de l'emploi et de la formation professionnelle en Normandie

insertion professionnelle métiers compétences orientations partenariats

Veuillez choisir votre territoire dans la liste ou dans la carte



- Calvados
 - Bayeux
 - Caen
 - Lisieux
 - Vire
- Eure
 - Les Andelys
 - Bernay
 - Évreux
- Manche
 - Avranches
 - Cherbourg
 - Coutances
 - Saint-Lô
- Orne
 - Alençon
 - Argentan
 - Mortagne Au Perche
- Seine Maritime
 - Dieppe
 - Le Havre
 - Rouen

L'Animation Territoriale traduit la volonté concertée de l'Etat et de la Région Normandie d'articuler les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle en Normandie. Ce site participe à la mise en oeuvre coordonnée des politiques au service des territoires... en présentant les spécificités de chaque territoire (publics, entreprises, acteurs locaux...).

Etape 1 : sélectionnez votre territoire

Les outils et ressources sur le territoire



- Outils statistiques
Démographie, emploi, marché du travail... découvrez les spécificités du territoire
- Formation professionnelle continue
Formations, organismes... retrouver l'offre de formation professionnelle continue sur le territoire
- Ressources des acteurs locaux
Support de présentation, plaquettes de communication... les acteurs locaux vous informent
- Travaux des acteurs locaux
Groupes projets, comptes rendus... les acteurs locaux échangent sur leurs pratiques
- Annuaire OuQuiQuoi
Retrouver l'essentiel des acteurs de l'emploi, la formation et l'orientation
- Mesures et Dispositifs
Retrouver les mesures et dispositifs emploi-formation disponibles sur le territoire

Etape 2 : choisissez votre outil

Brice Louveau
(Carif-Oref de Normandie)

